

Ses ou Ces

Rappel :

- **SES** est un déterminant possessif. C'est le pluriel de son et sa.
Il faut écrire **SES** quand, après les noms on peut dire les siens ou les siennes.
*Ex : Il a usé **ses** chaussures. Ce sont les siennes qu'il a usées.*
- **CES** est un déterminant démonstratif. C'est le pluriel de ce, cet et cette.
Il faut écrire **CES** quand, après les noms on peut dire ceux-là ou celles-là
*Ex : Ils ramassent **ces** cailloux. Ce sont ceux-là qu'ils ramassent.*

Exercices :

1- Complète avec le bon homophone :

..... nuages annoncent mars et giboulées. – Regardez
..... oiseaux migrateurs, bientôt l'hiver et frimas
seront là. - enfants jouent avec le bébé et s'amuse
de rires. – Le vent souffle, rafales couchent
l'arbre et brisent branches. - légendes me
rappellent la Bretagne et champs de blé noir.

2- Choisis **ses** ou **ces**

Jean voudrait acheter bonbons avec économies.
..... grands-parents arrivent demain. nuages
annoncent mars et giboulées. Regarde oiseaux
migrateurs, bientôt ce sera l'hiver avec gelées,
chutes de neige et aussi belles fêtes et cadeaux.